

La place Royale, symptôme de la complexité institutionnelle bruxelloise

L'Echo - [Benoît Mathieu](#) - 28 juin 201

La place va être rénovée de fond en comble, sous l'impulsion de Beliris. Mais sans le moindre aménagement pour les cyclistes. Beliris, CRMS, Région, Ville: à qui la faute? Bienvenue à Bruxelles.

C'est une histoire bruxelloise que l'on va vous conter. Ceux qui passent par là le savent: la place Royale, au cœur de la capitale, **aurait bien besoin d'une réfection**. La voirie s'affaisse; les infiltrations abîment les façades néoclassiques ainsi que les vestiges, en sous-sol, du palais du Coudenberg; **la nuit tombée, la place sombre dans une pénombre un brin lugubre**, ne laissant rien savoir de ses charmes diurnes. Ajoutez à cela que la circulation n'y est pas limpide (rond-point, pas rond-point?) et que les différents modes de circulation y cohabitent dans une certaine anarchie – les voitures s'y garent parfois de manière incongrue et les piétons oscillent entre trottoir et bande de circulation. Bref, la place Royale a sans doute déjà été plus pimpante.

C'est pour cela que **Beliris** – l'accord de coopération entre le Fédéral et la Région bruxelloise, injectant des fonds censés veiller au rayonnement de la capitale du pays et de l'Europe – a concocté un projet de réaménagement à **4,3 millions**. On retape la voirie, en réutilisant 100% des pavés; **on élargit les trottoirs**, les faisant passer de **4,8 à 12 mètres de large**, le tout en récupérant environ 75% de la pierre bleue actuelle; on prévoit **un éclairage sur-mesure** afin de magnifier les façades, dans l'esprit de ce qui a déjà été entrepris Grand-Place.

"Projet sans ambition"

Un permis a été déposé en ce sens en novembre 2017, et il a fallu attendre la mi-juin 2018 pour que la Région en accuse réception. Mais à présent, la machine est lancée: enquête publique de la mi-août à la mi-septembre et commission de concertation le 26 septembre. Si ça ne tenait qu'à Beliris, **le chantier débiterait en août 2019, pour durer au moins un an**.

Emballé, c'est pesé? Pas si vite, parce qu'une petite polémique est née sur la base des visuels signés Beliris. **Si vous êtes cycliste, passez votre chemin**; rien ne semble prévu pour vous. Ce qui relève sans doute d'une occasion manquée, dans une ville du XXI^e siècle étouffant sous la congestion automobile, surtout sur une place où il est périlleux à l'heure actuelle de pédaler et où, pour une fois, l'espace ne manque pas.

Alors on a interpellé. À la Région, **Pascal Smet (sp.a)**, ministre bruxellois de la Mobilité. Qui parle d'un **"projet sans ambition et sans vision sur l'avenir"** et d'une **"occasion manquée par la Ville et Beliris"**. Et note qu'au cours de la procédure, les cyclistes ne manqueront certainement pas de se faire entendre.

À la Ville, **Els Ampe (Open Vld)**. Qui se défend. **"La Ville a plaidé pour une piste cyclable."** Seulement, **la Commission royale des Monuments et Sites (CRMS) n'en voudrait pas**. Et, l'ensemble étant classé, celle-ci émet des avis contraignants – c'est-à-dire qu'on ne peut s'asseoir dessus. Tout n'est cependant pas perdu, estime l'échevine de la Mobilité, qui espère encore pouvoir convaincre les récalcitrants lors de la concertation.

La CRMS, coupable idéal

Sauf qu'à la CRMS, on chante un tout autre air. Déjà, la place en tant que telle n'est pas classée, **seules les façades qui l'entourent sont protégées**. Ce qui veut dire que **son avis sur l'aménagement de la voirie n'est que consultatif**. Ensuite, la Commission n'a, "*a priori*", rien contre les pistes cyclables, où que ce soit – "*Certains de ses membres sont eux-mêmes cyclistes*", nous glisse-t-on. A priori? Oui: allez mettre une piste rouge pétant traversant les lieux en diagonale, sans doute la CRMS émettra-t-elle des doutes quant à l'intégration urbanistique. **Mais non, elle n'a jamais barré l'option "piste cyclable"**.

D'autant plus, ajoute-t-elle un rien taquine, que le porteur du projet n'en a jamais parlé. Lors des discussions précédant la demande de permis, "*à aucun moment il n'a été question de piste cyclable*". Pourquoi alors pointer du doigt la CRMS? "*Cela fait partie du petit jeu bruxellois*." Le coupable idéal, en somme.

Retour à la case départ, chez Beliris. Renseignements pris, non, **le projet actuel ne comporte aucun aménagement spécifique pour les cyclistes**. Pas de marquage au sol, parce que cela ne tient pas sur les pavés. Pas de piste cyclable, parce que... Tenez, oui, pourquoi au fait? Parce qu'il n'y en a pas non plus dans les rues qui déboulent sur la place, qu'elles se nomment Royale ou de la Régence? Parce que le centre est supposé être une "zone 30" géante et qu'il n'y a donc pas lieu de séparer les différents modes de transport? **Le responsable du dossier étant en vacances, Beliris n'a pu apporter de réponse à cette question**.

Tout en faisant preuve d'ouverture. Rien n'est "*figé dans la pierre*", une piste cyclable ne constituant pas un changement fondamental de plan(s). "*Cela peut encore être discuté*."

Et dans *La Capitale*

Ce plan ainsi que d'autres simulations évocatrices de l'avenir de la place

<http://www.lacapitale.be/247072/article/2018-06-23/bruxelles-voici-le-nouveau-look-de-la-place-royale>

